



Paris, le 08/12/2011

### **Déclaration de la section SNMD CGT-Culture de l'EP MQB**

Nous connaissons la volonté de la Direction de l'EP du château de Fontainebleau d'externaliser l'accueil et la surveillance.

La section SNMD CGT-Culture de l'EP du musée du quai Branly apporte son soutien aux personnels de l'EP du château de Fontainebleau, pour la sauvegarde du service public, pour lutter contre la privatisation de la filière ASM, et en connaissance de ce que l'externalisation induit – car, présente au Musée du quai Branly dès la création de l'EP :

- Difficultés de communication lors de l'application des tâches professionnelles, sur un champ commun, entre des salariés de sociétés différentes et des agents de la fonction publique, rapportant à des hiérarchies propres, qui, elles, s'accordent sur un temps différé, et encore, sur les grandes lignes.  
A noter que l'agent de la fonction publique qui contrôle les résultats ou l'activité d'un service de la société privée n'est pas valorisé par sa Direction dans la catégorie d'emploi « chef de service » ; car de quel service a-t-il la charge ?
- Aussi, coexistence sur le même site de deux mondes dont les employeurs de l'un dérogent au droit du travail, sans frais, sans restriction : l'employeur de société privée, usant du chantage, en menaçant de fréquents transferts de site l'employé, l'oblige là où celui-ci devrait saisir les prud'hommes, mais hésite, de crainte d'une vie professionnelle épouvantable. Dernièrement, sur le site du musée du quai Branly, un salarié de FACEO de 56 ans et handicapé, a ainsi de lutte lasse, accepté une rupture conventionnelle de contrat (bien sûr, le licenciement - et ses contraintes – n'est pas pratiqué et fait place à la rupture conventionnelle de contrat).

Le choix de l'externalisation est-il une volonté politique de casser le service public ou un moyen d'obtenir des économies ? A remarquer, le recours aux marchés à bons de commande à l'EP du château de Fontainebleau, et toujours, à l'EP du musée du quai Branly qui, pourtant, fonctionne en externalisant depuis sa création, n'est pas un mode opératoire reconnu, parmi les pratiques de recours aux marchés, pour favoriser les économies. La conclusion s'impose.

Christophe Even  
pour la section SNMD CGT-Culture de l'EP MQB.